



Lyon, le 24 mars 2020

Monsieur le Recteur,

Alors que les établissements scolaires sont fermés depuis une semaine, la mise en place de la continuité pédagogique se déroule de manière inacceptable dans l'académie. Elle est désordonnée en raison des contraintes matérielles très fortes sur les moyens de communication mais aussi parce qu'ont plu les injonctions contradictoires. Les discours du ministre aggravent encore cette situation parce qu'ils ne reposent sur aucune réalité et ne jettent que le trouble.

Plus encore en ces périodes de tension, les organisations syndicales n'entendent pas renoncer aux revendications et à la défense des personnels. C'est pourquoi nous avons sollicité audience dès le 14 mars, demande restée sans réponse de votre part. Nous vous renouvelons à travers cette lettre notre souhait que les exigences et les problèmes soulevés par les personnels obtiennent des réponses de votre part .

Depuis le 16 mars, la mobilisation de l'ensemble des personnels dans les écoles et les établissements est sans faille. Ils participent par centaines à l'accueil des personnels de soignants. Trop souvent ces accueils se font dans des conditions sanitaires limites. La majorité des enseignants ne bénéficient ni de masques, ni de gants, ni de gel, ni de savon. Parfois même aucune mesure de nettoyage supplémentaire n'a été prévue par les collectivités locales. Par centaines, des enseignants (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré) se sont portés volontaires pour assurer l'accueil des enfants de soignants le mercredi et week-end, sans aucune précision de cet accueil. La protection de santé des personnels est la priorité absolue de nos organisations.

Concernant la dite « la continuité pédagogique », ils et elles mobilisent des outils et moyens strictement personnels et non professionnels, donc disparates et à leurs frais pour continuer à maintenir un lien pédagogique qui ait du sens. Ils et elles s'engagent et déploient beaucoup d'énergie pour assurer un lien et une présence avec les élèves, les familles et les étudiant-es, essentiel notamment pour les plus fragiles. Ils et elles organisent la continuité de service et tentent de maintenir, autant que faire se peut, une activité scolaire. Ils et elles accueillent les enfants des personnels soignants dans une solidarité nationale.

Il est nécessaire de reconnaître l'expertise des personnels en ne s'inscrivant pas dans une logique de prescriptions inadaptées, de sur-contrôle et de méfiance. Certaines pratiques mise en place au cours de cette semaine en sont bien éloignées (comme par exemple la mise en place d'un tableau intitulé « main courante pédagogique » visant à recenser le temps passé par chaque enseignant à la préparation de ses cours). Devant les dysfonctionnements d'outils de l'éducation nationale, et devant l'absence de formation à ces outils depuis de nombreuses années, certains collègues se tournent parfois vers des outils peu conformes à la RGPD. S'il est bon de rappeler le fondement de cette directive européenne, notamment concernant la collecte des données personnelles des élèves mineur-e-s, nous demandons à ce que les collègues utilisant de tels outils soient accompagnés vers d'autres outils et non sanctionnés.

Par ailleurs, il est important de rassurer personnels, parents et élèves par rapport aux échéances de fin d'année (programmes et examen) ; comme le reste du pays, l'Éducation nationale va fonctionner en

mode "dégradé", ce qui est inévitable vu la situation exceptionnelle et les mesures prises à l'échelle du pays. Il faut dédramatiser par rapport à une obligation de résultat au risque d'une charge de travail insurmontable pour les élèves comme les enseignants. Dans sa lettre du 13 mars 2020, Monsieur le Ministre indiquait que « l'objectif est de **maintenir les acquis déjà développés** depuis le début de l'année (consolidation, enrichissements, exercices...) et d'acquérir des compétences nouvelles **lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettent.** » Il nous paraît fondamental d'insister sur les parties que nous avons mis en gras. A l'impossible, nul n'est tenu, la continuité pédagogique ne s'improvisera pas, elle s'apparente plutôt à la gestion de la discontinuité. Chacun fera au mieux de ses possibilités matérielles et pédagogiques, sans pression inutile ou culpabilisation individuelle.

Enfin, nous demandons des clarifications sur certaines questions aujourd'hui sans réponse :

- Quand l'ensemble des personnels engagés dans l'accueil de soignants recevront-ils le matériel de protection (gants, masques, gels etc.) ?
- Pouvez-vous confirmer clairement et par écrit que l'accueil des enfants de soignants d'effectuer sur la base du volontariat pour les enseignants (y compris les directeurs) ? Nous constatons en effet de nombreuses formules ambiguës dans certaines circulaires locales.
- Combien d'établissements et écoles sont concernés par l'accueil des enfants de personnels soignants ? Combien d'enfants sont accueillis ?
- Lorsque les enseignants volontaires ne sont pas disponibles, est-il possible qu'il n'y ait qu'un seul enseignant dans l'école ?
- Quelles mesures sont prises en ce qui concerne le versement du traitement des personnels non titulaires ? Nous demandons à ce que ces personnels soient rémunérés à la hauteur des heures prévues avant le confinement, et la continuité, la prolongation et le renouvellement des contrats en cours. Nous demandons que les personnels au temps de travail annualisé ne soient pas sur-sollicités en juillet et août au motif de leur absence forcée pendant le confinement, et la poursuite des recrutements à la hauteur des besoins.
- Pouvez-vous nous assurer que les contrats de stabilisation des AVS en contrats aidés seront signés date à date sans attendre la fin du confinement ?
- Sur quelle base seront calculées les paies à venir ?
- Les échanges de documents pédagogiques en mains propres, obligeant les parents d'élèves ou les élèves à sortir du confinement et exposant les personnels va à l'encontre de toutes les recommandations sanitaires. Nous demandons au contraire de mettre tout en œuvre pour que les déplacements des parents, des élèves et des enseignants soient limités.
- Quels sont les dispositifs prévus pour assurer la continuité pédagogique aux élèves dont les familles sont dépourvues d'équipement numérique ? Nous demandons que ces dispositifs s'inscrivent dans le cadre de la limitation du déplacement des personnels, la consigne ministérielle indiquant que ces familles doivent venir récupérer les documents à l'école ou dans les établissements, multipliant ainsi les déplacements et les risques de contagion, n'est pas acceptable.
- Comment les personnels ayant plusieurs enfants à la maison à garder peuvent-ils s'absenter ? La demande d'ASA est-elle toujours d'actualité ?

Aujourd'hui, nous sommes toutes et tous mobilisé-e-s pour assurer la continuité pédagogique et l'accueil des enfants de soignants, dans des conditions singulières. Demain, nous n'oublierons pas de vous rappeler cet effort consenti par tous les personnels.

Nous nous souhaitons de sortir le plus rapidement possible de cette situation difficile pour tous.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à notre profond attachement au service public d'éducation.

L Rosset (FSU)

F Volle (FO)

A Laniray (SGEN)

C Paterna (SNALC)

S Nesme (SUD Education)

PS Cochet (CGT Educ'action)

S Caron (SE-Unsa)